



LE PITCH

CONCOURS DU MEILLEUR PROJET DE FILM

-

RÈGLEMENT

Le festival Côté court organise « Le Pitch – concours du meilleur projet de film » en partenariat avec France Télévisions – France 2

- Le concours est ouvert aux auteur·rice·s de projets de courts métrages (durée maximum : 30 minutes) de fiction ou d’animation.
- Les documentaires, les clips et les séries ne sont pas admis.
- Il s’agit de projets de films et non de scénarios, ce qui signifie que le scénario ne doit pas être achevé.
- Le film ne doit pas déjà bénéficier du préachat d’une chaîne.
- Les langues étrangères (dont langue des signes) peuvent être exploitées dans le film (avec sous-titres en français).

L’inscription au concours vaut acceptation pleine et entière du présent règlement.

1. CONDITIONS D’INSCRIPTION

- Le·la candidat·e doit s’acquitter d’un droit d’inscription de 20€, ramené à 10€ pour les adhérent·e·s de l’association (adhésion au titre de l’année 2023).
NB : l’adhésion donne un accès gratuit à toutes les séances du festival.
- Le·a candidat·e doit avoir réalisé au minimum un film et au maximum trois films (fiction, animation, expérimental, clip ou documentaire), produits ou autoproduits.
- Le projet peut (sans obligation) :
 - o être accompagné par un·e producteur·rice
 - o être porté par plusieurs co-auteur·e·s
- Un·e même auteur·rice peut déposer plusieurs projets en s’acquittant à chaque fois du droit d’inscription.

.../...

2. ENVOI DE VOTRE DOSSIER

Étape 1 : Remplissez le formulaire de paiement sur le site helloasso.fr

Option 1 - Formulaire « plein tarif » (20€) :

<https://www.helloasso.com/associations/cote-court/paiements/inscription-au-pitch-2023-tarif-plein>

Option 2 - Formulaire « tarif adhérent » (10€) :

<https://www.helloasso.com/associations/cote-court/paiements/inscription-au-pitch-2023-tarif-adherent>

Si vous choisissez l'option 2, vous devez être adhérent à l'association Côté court.

Adhésion 2023 : <https://www.helloasso.com/associations/cote-court/adhesions/adhesions-2023>

—

Étape 2 : Remplissez le formulaire d'informations sur votre candidature

Formulaire : <https://forms.gle/BX3ExggEerw1TqNy7>

—

Étape 3 : Déposez votre dossier complet

sur notre Dropbox en un seul document pdf (maximum 10Mo)

<https://www.dropbox.com/request/EfP3nHXWNYQWpknovFGb>

Merci de nommer votre fichier sous cette forme : **NOM_PRENOM_TITRE**
et de mettre les éléments du dossier dans l'ordre indiqué ci-dessous.

- un **synopsis** (400 caractères maximum)
- un **résumé développé** (4000 caractères maximum)
- une **séquence dialoguée** (4 pages maximum)
- une **note d'intention** (3000 caractères maximum)
- des **éléments iconographiques** (ex : repérages, inspirations, comédien·ne·s, etc.)
- les liens de vos **films déjà réalisés**, avec mots de passes
- une **biographie de l'auteur·e et des éventuel·le·s co-auteur·e·s** et leurs coordonnées (email et téléphone) (650 caractères maximum pour chaque auteur·rice)

NB 1 : Le nombre de caractères indiqué comprend les espaces

NB 2 : Le dossier ne doit pas comprendre le CV de l'auteur

Le dossier doit être envoyé au plus tard le lundi 3 avril 2023 avant 23h.

3. PROCESSUS DE SÉLECTION

1. Un comité de présélection assure la lecture et l'étude des dossiers de candidatures reçus.
2. Les dossiers présélectionnés sont ensuite étudiés par l'équipe de Côté court.
3. **15 dossiers** sont transmis à la Direction de programmation de courts métrages de France 2, qui assure la sélection finale et retient **7 candidat.e.s**.
4. Les **7 candidat.e.s** viennent pitcher leur projet en public dans le cadre du festival Côté court, à Pantin, face à un jury composé de trois à six personnes le **jeudi 15 juin à 20h**. Ils disposent de huit minutes de présentation chacun, et cinq minutes de questions-réponses suivent leur présentation.

4. CALENDRIER 2023

- **jeudi 23 février** : ouverture de l'appel à candidatures
- **lundi 3 avril à 23h** : clôture de l'appel à candidatures

- **du mardi 4 avril au 28 mai** : étude des candidatures
- **lundi 29 mai** : annonce des projets sélectionnés pour participer au Pitch

- **jeudi 15 juin**, durant le festival Côté court : soirée Pitch
- **samedi 17 juin**, clôture du festival : annonce des deux lauréats